



Association canadienne des chefs de police

Appuyer les professionnels du secteur policier par un leadership policier novateur et inclusif afin de promouvoir la sûreté et la sécurité de tous les Canadiens.

Le 1 juin 2022

Déclaration de l'ACCP: Exemption de la province de la Colombie-Britannique pour décriminaliser la possession de certaines drogues illégales pour usage personnel

Le 31 mai 2022, Santé Canada a annoncé que la Colombie-Britannique a obtenu une exemption de trois ans (du 31 janvier 2023 au 31 janvier 2026) en vertu de l'article 56(1) de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* pour décriminaliser la possession de certaines drogues illégales pour usage personnel.

L'ACCP applaudit cette initiative et les efforts de collaboration entre le gouvernement fédéral, la province de la Colombie-Britannique, les autorités sanitaires, les agences policières, ainsi que les organismes sociaux et communautaires. L'ACCP est heureuse de voir que des fonds sont investis pour renforcer l'infrastructure communautaire nécessaire pour que la décriminalisation puisse faire partie d'une solution efficace.

Le seuil cumulatif de 2,5 grammes qui a été approuvé par Santé Canada est soutenu par l'ACCP et nous continuerons à rester engagés et à soutenir la surveillance et l'évaluation continues de cette exemption et de ce seuil.

La mise en œuvre de la décriminalisation à titre d'essai, dans une région spécifique du pays, est une excellente façon d'offrir une solution immédiate à une crise urgente des opioïdes, là où elle a été le plus ressentie, tout en évaluant l'impact, les défis et les conséquences involontaires de cette exception à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Ce faisant, on soutient une approche fondée sur des données probantes pour déterminer si la décriminalisation de la simple possession de drogues illicites est une solution viable qui peut être adoptée avec succès dans toutes les régions du pays.

Entre-temps, les services de police partout au Canada continueront de se concentrer sur le crime organisé et les réseaux criminels qui font le trafic de substances dangereuses et mettent en péril la santé et la sécurité des Canadiens.